

PROCÈS-VERBAL

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité d'Upton

Session spéciale du conseil de la Municipalité d'Upton tenue à la salle des sessions du Conseil municipal le mardi 13 décembre 2016 à 19h, sous la présidence du maire, monsieur Yves Croteau.

Sont présents :

Monsieur le maire, Yves Croteau

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Barbara Beugger
Nicole Ménard
Claude Larocque
Richard Sabourin
Guy Lapointe
Robert Leclerc

Secrétaire :

Madame Cynthia Bossé, directrice générale

1. **Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale**

Les membres du Conseil municipal présents reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

444-12-2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que l'assemblée spéciale relative au budget pour l'exercice financier 2017 soit ouverte ce 13 décembre 2016 à 19h.

Adoptée

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que signifié par madame Cynthia Bossé, directrice générale, et ce, comme suit:

1. *Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale;*
2. *Adoption de l'ordre du jour;*
3. *Présentation du budget pour 2017;*
4. *Présentation du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019;*
5. *Période de questions;*
- 6.1 *Adoption du budget, pour l'exercice financier 2017;*
- 6.2 *Adoption du règlement numéro 2016-285 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2017;*
7. *Adoption du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019;*
8. *Levée de l'assemblée.*

Adoptée

Avant de passer au point suivant à l'ordre du jour et conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, monsieur Yves Croteau, maire, explique que les délibérations du Conseil municipal et la période de questions doivent porter exclusivement sur les sujets prévus à l'ordre du jour de la présente séance.

3. Présentation du budget pour l'exercice financier 2017

Monsieur Yves Croteau, maire, procède à la présentation du budget pour l'exercice financier 2017. Le budget 2017 prévoit des dépenses et autres activités financières et affectations de l'ordre de **2 737 925 \$** ainsi que des revenus égaux à cette somme.

Le budget des dépenses est réparti sommairement comme suit :

Administration générale :

Conseil	46 061\$
Application de la loi	6 790 \$
Gestion financière	504 408 \$
Greffe & élection	14 531 \$
Évaluation	33 808 \$

Total : **605 598 \$**

Sécurité publique :

Sécurité policière 176 508 \$
Sécurité incendie 211 784 \$

Total : **388 292\$**

Transport :

Voirie 285 672 \$
Entretien des chemins- hiver 119 433 \$
Éclairage public 16 855 \$
Circulation 11 850 \$
Transport collectif 6 461 \$

Total : **440 271 \$**

Hygiène du milieu :

Purification et traitement de l'eau 132 661 \$
Distribution de l'eau potable 48 822 \$
Assainissement des eaux usées 158 253 \$
Réseau d'égout et station de pompage 57 920 \$
Enlèvement & destruction des ordures, collecte sélective,
bacs et éco-centre 163 250 \$
Quote-part Régie des déchets 16 149 \$
Quote-part cours d'eau 1 125 \$
Nettoyage cours d'eau 20 000 \$
Rivière Noire 255 \$
Vidange des fosses septiques et autres 38 534 \$

Total : **636 969 \$**

Urbanisme & mise en valeur du territoire :

Logement (OMH) 6 461 \$
Urbanisme et inspection 29 147 \$
Promotion et développement 45 140 \$
Biens patrimoniaux 1 000 \$
Revitalisation et embellissement 10 500 \$

Total : **85 787 \$**

Loisirs & Culture :

Centre communautaire 22 440 \$
Parcs & terrains de jeux 130 365 \$
Quote-part accès loisirs et subventions particuliers 11 884 \$
Bibliothèque 17 522 \$
Activités culturelles, subvention RRU,
organismes et CHAPEAU 30 000 \$

Total : **212 211 \$**

Frais de financement :

Total : **26 896 \$**

Remboursement de la dette à long terme : Total : **105 944 \$**

Immobilisations :

Total : **136 112 \$**

(Activités d'investissement)

Excédant de fonctionnement affecté Total: **93 384 \$**

**4. Présentation du programme triennal
d'immobilisations 2017-2018-2019**

Conformément à la loi, monsieur Yves Croteau, maire, procède à la présentation du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

Le programme triennal d'immobilisations prévoit, pour les années 2017-2018-2019, des investissements totalisant environ **3 392 443 \$**. Ce programme s'avère un outil de planification important et permet d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets futurs.

1. Surplus accumulé affecté aux infrastructures d'eau potable et autre source de financement à déterminer.

Catégorie d'immobilisations	Année 2017	Année 2018	Année 2019
1. Ajout d'une génératrice à l'usine de filtration			90 000 \$
2. Ajout d'un filtre à l'usine de filtration pour le puits numéro 4		85 000 \$	
3. Construction d'un garage municipal	600 000 \$		
4. Augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration des eaux usées	2 000 000 \$		
5. 6 enregistreurs de débordements pour les stations de pompage et les régulateurs (projet débuté en 2016)	34 943 \$		
6. Enseigne au 808, rue Lanoie (modification)	5 000 \$		
7. Achat d'un tracteur pour le déneigement et d'autres travaux			100 000\$
8. Achat de divers équipements pour le Service de sécurité incendie	10 000\$	15 000\$	15 000\$
9. Fonds d'investissement en infrastructures routières	25 000 \$	50 000\$	50 000\$
10. Suivi et réhabilitation du puits numéro 2		50 000 \$	
11. Fonds d'investissement en infrastructures d'eau potable	20 000\$	25 000\$	25 000\$
12. Aménagement d'un accès sécuritaire au parc et au pavillon des loisirs et agrandissement du stationnement du 808, rue Lanoie	100 000\$		
13. Trottoir et sentier rue Saint-Éphrem	52 500\$		
14. Acquisition et installation de 66 compteurs d'eau (46 immeubles non résidentiels et 20 immeubles résidentiels) avant le 1 ^{er} septembre 2018		40 000 \$	
Total:	2 847 443 \$	265 000 \$	280 000 \$

2. TECQ 2014-2018 (100% de la valeur du projet).
3. TECQ 2014-2018 pour un montant de 182 148\$. Surplus accumulé affecté à ce projet : 185 000 \$ (revenus de la vente de l'ancien garage municipal). Par ailleurs, les locations actuelles que la Municipalité n'aura plus à payer (environ 9 000 \$/an) et l'économie en chauffage et entretien contribueront à amoindrir la charge aux contribuables.

4. Travaux d'interception financés en grande partie par la TECQ 2014-2018 pour un montant de 271 710 \$, travaux à la station financés par le programme PRIMEAU (50% pour les études et services professionnels, jusqu'à 85% pour les travaux admissibles), bénéficiaires majoritaires: camping wigwam, industrie, développement domiciliaire, part municipale également financée par la TECQ 2014-2018 pour 65 000 \$.
5. TECQ 2014-2018 (100%)
6. Financement au budget courant.
7. Économie en attribution de contrat et financement par le surplus accumulé affecté (réserve financière budgétée) ainsi que le surplus accumulé non affecté.
8. Financement au budget courant.
9. Réserve financière pour d'éventuels investissements en voirie.
10. TECQ 2014-2018.
11. Réserve financière pour d'éventuels investissements en eau potable.
12. Budget courant de l'exercice financier et surplus accumulé affecté.
13. À pourvoir au budget courant de l'exercice financier de 2017.
14. Mode de financement à déterminer

Note : Tous les projets TECQ 2014-2018 sont officiellement approuvés par le MAMOT ou ont reçu une approbation préliminaire en vue de la révision numéro 2.

Calendrier de réalisation complète des emprunts et/ou crédits-baux, dont la fin du projet coïncide avec le présent programme d'immobilisation.

Aucun projet.

5. Période de questions (15 minutes)

Conformément à la loi, les questions sont notées par la secrétaire du conseil, mais ne sont pas consignées au procès-verbal.

6.1 Adoption du budget, pour l'exercice financier 2017

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu plus de 48 heures avant la présente assemblée le projet final détaillé de budget pour l'exercice financier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter le budget pour l'exercice financier 2017, et ce, tel que présenté.

Adoptée

6.2 Adoption du règlement numéro 2016-285 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2017

ATTENDU QUE ce Conseil municipal a, ce 13 décembre 2016, adopté le budget de la Municipalité d'Upton pour l'année financière 2017;

ATTENDU QUE ledit budget prévoit des dépenses, autres activités financières et affectations de l'ordre de 2 737 925\$ et des revenus égaux à cette somme;

ATTENDU QU'une partie des recettes proviennent de taxes et compensations pour une somme de 2 394 443 \$;

ATTENDU QUE l'évaluation totale des immeubles imposables de la Municipalité est de 274 306 800\$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance régulière du conseil du 6 décembre 2016;

ATTENDU QUE les élus ont reçu plus de quarante-huit (48) heures avant la présente assemblée le projet du règlement 2016-285;

447-12-2016

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers :

QUE dispense de lecture soit faite;

QUE le règlement portant le numéro 2016-285 intitulé « Règlement déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2017 » soit et est adopté.

Adoptée à la majorité

Pour: 5

Contre: 1 (M. Guy Lapointe)

7. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu plus de quarante-huit (48) heures avant la présente assemblée le projet de programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019;

448-12-2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Guy Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE dispense de lecture soit faite;

QUE soit adopté le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, et ce, tel que présenté à la présente session.

449-12-2016

8. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc, APPUYÉ par monsieur Richard Sabourin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 19h13.

Adoptée

Yves Croteau
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale